



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT MODIFICATION DES HORAIRE D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE
N°3 -2023

Le Maire d'Allainville aux Bois,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Article 1 : l'Accueil de la mairie d'Allainville-aux-Bois sera ouvert ;

Le mardi de 14h à 18h30 ;

Le vendredi de 14h à 18h30 ;

Le samedi de 10h30 à 12h sur rendez-vous ;

pour la réception des demandes, déclaration et communications faites par le public et pour la communication aux administrés et à tous ayants droit des pièces d'archives, des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux ainsi que tous les documents et pièces visés par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978.

Article 2 : Ces jours et heures d'ouverture de la mairie au public s'appliqueront à partir du 20 mars 2023.

Article 3 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délais de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Allainville-aux-Bois, le 08 mars 2023

Le Maire, Gilles QUINTON



LE MAIRE



MAIRIE D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS

Info Mairie

> changement d'horaires d'ouverture
au public de la Mairie

Chères Allainvilloises, Chers Allainvillois,

A partir du 20 mars 2023, la mairie d'Allainville-aux-Bois sera ouverte au public :

Le mardi de 14h00 à 18h30

Le vendredi de 14h00 à 18h30

Et

Le samedi sur rendez-vous

Le Maire, Gilles QUINTON



LE MAIRE



MAIRIE D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS

Info Mairie

> changement d'horaires d'ouverture
au public de la Mairie

Chères Allainvilloises, Chers Allainvillois,

A partir du 20 mars 2023, la mairie d'Allainville-aux-Bois sera ouverte au public :

Le mardi de 14h00 à 18h30

Le vendredi de 14h00 à 18h30

Et

Le samedi sur rendez-vous

Le Maire, Gilles QUINTON



LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS

Planning Louise Coudière à partir du 20 mars 2023 jusqu'au 1 septembre 2023 :

Mardi : 09h-12h00 /13h30-18h30

Mercredi : 09h-12h00 /13h30-17h00

Jeudi : 09h-12h30 /13h30-16h00

Vendredi : 09h-12h00 /14h-18h30

Total : 28h

Planning Louise Coudière à partir du 1 septembre 2023 jusqu' au 1 janvier 2023 :

Lundi : 13h30-16h

Mardi : 09h-12h30 /13h30-18h30

Mercredi : 09h-12h30

Jeudi : 09h-12h30 /13h30-16h00

Vendredi : 09h-12h00 /14h-18h30

Total 28h

A modifier à partir du 1^{er} janvier 2023, fin du 80%.

Fait à Allainville-aux-Bois le 08 mars 2023

Le Maire, Gilles QUINTON

(Signature de l'agent)



LE MAIRE